

Les activités aéronautiques durement touchées par la crise sanitaire

Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes • n° 100 • Mars 2022

La filière régionale est constituée de 761 entreprises, employant 47 500 personnes, dont 15 900 emplois sont dédiés aux activités aéronautiques et spatiales. La crise sanitaire a durement touché la filière, en particulier l'aéronautique, avec un recul de 30 % du chiffre d'affaires en 2020. La baisse de la demande, surtout nationale, a été le principal frein, devant la réglementation sanitaire et l'approvisionnement, plus handicapantes pour les petites entreprises. Les aides de l'État ont été amplement utilisées, en particulier l'activité partielle. Si l'économie en général a depuis rebondi, la filière régionale peine à se relever, même si des signaux positifs apparaissent. Malgré tout, les efforts de modernisation se sont partiellement maintenus, en premier lieu par l'amélioration des performances environnementales des sites de production.

La **filière aéronautique** regroupe 761 entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes, sur les 4 480 que compte la France. Elles emploient 47 500 personnes dans la région, dont 15 900 **dédiées** à l'aéronautique ou au spatial. Parmi ces 761 entreprises, 605 sont des **entreprises mono ou quasi-mono régionales** : elles concentrent au moins 80 % de leur effectif en Auvergne-Rhône-Alpes. Elles rassemblent 56 % des effectifs dédiés régionaux et sont particulièrement représentatives pour étudier les effets de la crise sur la filière aéronautique et spatiale régionale. Les résultats présentés dans cette étude portent donc sur cet ensemble. Pour la plupart d'entre elles, les débouchés aéronautiques et spatiaux constituent une part minoritaire de leur activité.

L'activité aéronautique recule fortement en 2020

En 2020, le chiffre d'affaires des entreprises régionales de la filière a chuté de 13 % par rapport à l'année précédente. Dans le détail, le recul est de 30 % sur le marché aéronautique, de 7 % sur le marché spatial, et de 5 % sur leurs autres marchés. Cette baisse est plutôt homogène pour toutes les tailles d'entreprises

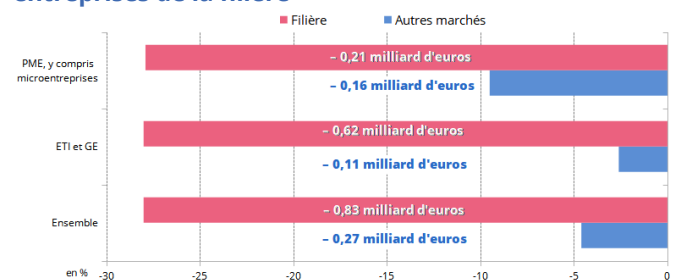
► [figure 1.](#)

Parmi les principaux secteurs d'activité des entreprises de la filière (au moins 300 emplois dédiés), tous affichent une baisse plus marquée dans l'aéronautique que dans leurs autres activités. La métallurgie, premier secteur avec 3 500 emplois dédiés, est le plus affecté par la crise : - 20 % de chiffre d'affaires en un an, dont - 37 % pour l'aéronautique, - 18 % pour le spatial et - 12 % pour les autres marchés. Le second secteur, la fabrication de pièces électriques, électroniques, optiques ou machines, a vu son chiffre d'affaires dans la filière réduit de 14 %, alors que son activité globale est restée stable (+ 1 %).

La crise s'est ressentie sur le fonctionnement des chaînes de production : alors que 36 % tournaient à plein régime en 2019,

elles n'étaient plus que 14 % en 2020. L'écart est tout aussi conséquent pour celles tournant au moins aux trois quarts de leur capacité : elles étaient 75 % en 2019, et seulement 40 % en 2020.

► 1. Évolution du chiffre d'affaires entre 2019 et 2020 des entreprises de la filière



Lecture : parmi l'ensemble des entreprises mono ou quasi-mono-régionales d'Auvergne-Rhône-Alpes de la filière aéronautique et spatiale, le recul du chiffre d'affaires consacré à la filière (barre rose du bas) est de 28 % en un an, soit 0,83 milliard d'euros de moins qu'en 2019, alors que le recul est limité à 4,6 % pour ses autres activités (barre bleue du bas), soit - 0,27 milliard d'euros.

Source : Insee, enquête Filière aéronautique et spatiale 2020.

La baisse des commandes de pièces en cause

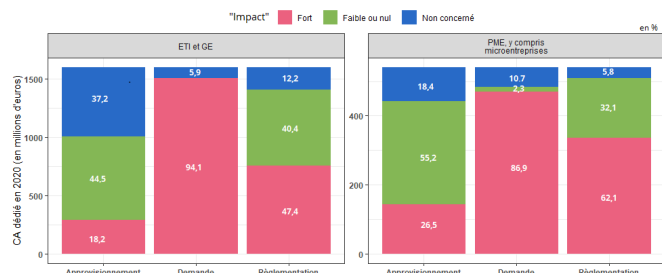
Neuf entreprises régionales sur dix estiment que la diminution des commandes a eu un impact majeur sur leur activité aéronautique et spatiale en 2020 ► [figure 2.](#) Cette difficulté à remplir leur carnet de commandes a surtout concerné la demande intérieure, puisque l'essentiel des clients et donneurs d'ordre des entreprises régionales se situe en France. Toutefois, la demande extérieure en berne a également contribué au ralentissement de l'activité.

Autre obstacle, l'application des normes sanitaires a été davantage perçue comme une contrainte forte par les PME et microentreprises, que par les entreprises de plus grande taille. Les

petites entreprises industrielles ont également davantage subi l'immobilisation des matières premières ou celle des transporteurs, particulièrement gênante pour l'industrie de transformation dont les principales matières premières viennent de l'étranger.

Au-delà de la réduction de la production, la trésorerie des entreprises a aussi été mise à mal par l'amortissement et l'endettement : 37 % de la filière régionale considère que ces facteurs ont eu un impact négatif majeur sur leur situation financière.

► 2. Quels facteurs ont eu le plus impact en 2020 sur l'évolution de l'activité aéronautique ou spatiale



Lecture : parmi les établissements de taille intermédiaire et grandes entreprises (cadre de gauche), la réglementation sanitaire (barre de droite) a eu un fort impact (en rose) sur ses résultats 2020 dans 47,4 % des cas (pondérés par le chiffre d'affaires), un impact faible ou nul (en vert) pour 40,4 %, et 12,2 % des entreprises se sont considérées comme non concernées (en bleu).

Source : Insee, enquête Filière aéronautique et spatiale 2020.

Une forte utilisation des aides de l'État, en particulier de l'activité partielle

En 2020, 84 % des salariés dédiés à l'activité aéronautique ou spatiale travaillaient dans une entreprise qui a eu recours à l'activité partielle. La filière bénéficie en outre d'une activité partielle de longue durée spécifique, prolongée en 2021 et 2022.

En 2021, une entreprise sur cinq y a eu recours ou l'envisage, pour un total de 2 100 emplois. En 2020, d'autres dispositifs ont été utilisés : 55 % des entreprises ont profité d'un prêt garanti, 52 % de délais de paiement des échéances sociales ou fiscales. 3 entreprises sur 10 ont bénéficié de différentes aides locales.

Un retour à la normale qui se fait attendre

Dans la région, les activités aéronautiques peinent à redémarrer : en début d'année 2021, les chefs d'entreprise de la filière envisageaient, pour le premier semestre 2021, une amélioration de la situation pour leurs autres marchés par rapport à fin 2020 (solde d'opinions de + 13 points), alors qu'ils estimaient que l'aéronautique resterait dans le creux de la vague avec un solde d'opinions négatif de - 11 points.

À la même date, ils ne prévoyaient toujours pas de rebond pour le second semestre 2021. Toutefois, les têtes de filière (Airbus, Dassault...), dont la visibilité est plus longue et qui sous-traitent dans la région, étaient plus optimistes, laissant espérer une sortie de crise plus précoce qu'attendue il y a un an. De plus, 38 % des chefs d'entreprise de la filière régionale redoutaient une baisse de leurs effectifs dédiés, et autant projetaient une diminution du recours au travail intérimaire pour l'année 2021. Seulement 23 % projetaient alors une hausse des effectifs salariés.

La crise liée au Covid n'a pas interrompu l'évolution de la filière

En dépit de cette conjoncture difficile, certains projets préexistants ou nouveaux ont été menés en 2020 pour améliorer les processus de production, ou la production même. Ces efforts ont surtout été menés par les établissements de taille intermédiaire et les grandes entreprises. Au total, plus de la moitié de la filière cherche à améliorer les performances environnementales des sites de production. En revanche, les projets visant à améliorer la performance environnementale des produits est moins fréquente (15 % de la filière).

La transformation numérique en concerne un peu moins de la moitié (45 %), de même que la diversification des activités (42 %). La préoccupation environnementale semble moins prioritaire dans les PME, dont les projets portent davantage sur la transformation numérique et la diversification. ●

Sandra Bouvet, Charles-Julien Giraud (Insee)

► Définitions

La **filière aéronautique** et spatiale regroupe les sociétés dont l'activité concourt *in fine* à la construction d'aéronefs, d'astronefs ou de leurs moteurs, quel que soit leur usage (civil ou militaire). Les aéronefs (avions, hélicoptères, planeurs, ULM, dirigeables, drones) et leurs moteurs sont les produits finaux de la filière aéronautique. Les astronefs (lanceurs et véhicules spatiaux, satellites, sondes, missiles balistiques intercontinentaux) et leurs moteurs sont les produits finaux de la filière spatiale. La filière recouvre les activités d'études, de conception, de fabrication, de commercialisation ou de certification de pièces, de sous-ensembles, d'équipements, de systèmes embarqués, d'outils et logiciels spécifiques à la construction aéronautique et spatiale. Elle comprend également les activités de maintenance « lourde » des aéronefs qui impliquent leur mise hors service sur longue période.

Les **entreprises régionales de la filière aéronautique et spatiale** sont les unités légales qui ont au moins 1 % de leur activité dans la filière en 2020, et qui ont également au moins un établissement localisé dans la région qui a lui-même une activité dans la filière. Elles sont **mono** ou **quasi-mono régionales** si au moins 80 % de leur effectif salarié est employé dans un établissement implanté en Auvergne-Rhône-Alpes.

L'**effectif salarié dédié** à l'activité aéronautique et spatiale est estimé en appliquant à l'effectif salarié total la part du chiffre d'affaires aéronautique et spatial réalisé dans le chiffre d'affaires total.

Le poids des grandes entreprises dans d'autres régions (63 % des effectifs de la filière française), dont le premier groupe, Airbus, est absent d'Auvergne-Rhône-Alpes, empêche les comparaisons régionale ou nationale.

► Sources

L'enquête sur la filière aéronautique et spatiale (FAS) est réalisée par l'Insee auprès des unités légales dont l'activité est liée à la filière. L'enquête FAS 2020 a été menée de mars à juillet 2021 auprès de 13 800 unités légales. Elle couvre la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, à l'exception de la Guyane, où une enquête spécifique sur la filière spatiale est réalisée. Le dispositif est complété par des données sur l'emploi issues de sources administratives.

► Pour en savoir plus

- « La filière aéronautique et spatiale en France en 2020 : Un fort décrochage de l'activité, mais des perspectives de reprise », *Insee Première* n° 1882, décembre 2021.
- « Aéronautique et spatial : En Auvergne-Rhône-Alpes, une filière peu présente et dispersée », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 99, mars 2022.

